Retrouvez aussi cette lettre sur notre site : www.amf29.asso.fr



ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE ■ 1, rue Parmentier - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Fax 02 98 33 88 71

Mel: amf29@wanadoo.fr - Site: www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence: 06 30 36 44 49

#### Rétrospective Ur sell war-gil

L'agenda de l'association depuis le 17 novembre 2020 : Les réunions ci-dessous mentionnées ont été tenues en visioconférence sauf mention contraire

#### -Novembre

Le 18, installation en présentiel du CA de l'AMF 29 (élection de la présidence et du bureau) suivie de l'Assemblée générale ordinaire - Plougastel-Daoulas Le 19, participation de la directrice à la réunion AMF intercommunalité

Le 23, point sur la situation sanitaire, à l'invitation du préfet et de l'ARS

#### Décembre -

Le 4, échange du président CAP et de M. Jean PLA-CINES, directeur de la délégation Armorique de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Le 7, participation de la directrice à l'AG de l'AN-DAM (association des DAD), suivie d'un point sur la situation sanitaire (participation PAD-DAD)

Le 8, réunion en présentiel du conseil d'administration de l'AMF 29 - Daoulas

Le 9, participation du président CAP à la 1ère réunion du comité départemental de suivi du plan de relance

**Le 10,** participation AMF 29 à l'AG de l'AMF nationale **Le 11,** échange PAD avec le conseiller sécurité au cabinet du Recteur académique

Le 14, participation de la directrice à la réunion AMF des DAD, suivie du point sur la situation sanitaire covid-19 (PAD-DAD)

Le 18, participation de Mme GODEBERT, au comité régional de concertation sur la vaccination Covid-19 - préfecture de réaion

Le 29, rencontre en présentiel du président en préfecture sur les questions relatives à l'inclusion et le handicap - Quimper

#### – Janvier –

Le 5, point de situation sanitaire en Finistère (1ère VP-DAD)

Le 13, nouveau point sur la situation sanitaire (PAD-DAD)

Le 18, présence du président à l'audience solennelle de rentrée du tribunal judiciaire de Brest

Le 21, participation PAD-DAD au point de situation sanitaire

Le 29, BAT de l'annuaire 2020-2026 des maires et présidents d'EPCI du Finistère

#### – Février-

Le 4, participation 1ère VP au comité régional de concertation sur la vaccination Covid-19

Le 5, échange présentiel PAD-DAD et directeur de l'Etablissement Français du Sang - Brest

Le 9, présence du PAD à la commission des finances de l'AMF

Le 16, réunion des administrateurs AMF 29 (CCF) Le 17, participation du PAD au groupe de travail littoral de l'AMF qu'il co-préside

Le 23, réunion départementale en lien avec ORANGE Les nombreuses participations d'administrateurs de l'AMF 29 aux visioconférences AMF et/ou sur le plan de relance n'ont pu être ici mentionnées

## Le mot du Président

## Gerig ar Prezidant

## Maintenons le lien!

Voilà un an que le Covid est venu frapper à nos portes, certes un peu moins fort en Finistère, avec parfois une lassitude à se voir appliquer les mêmes mesures strictes que celles des départements les plus durement touchés.

Douze longs mois toujours sans aucune visibilité, après un espoir vite douché au printemps dernier de retrouver la vie d'avant, avec nos sourires et nos accolades.

Une particule virale microscopique a réussi à déstabiliser le monde, notre pays, et au bout du bout toutes nos vies, sociales, culturelles, sportives, économiques.

Nos vies électives n'ont pas été épargnées et des collègues me disent leur étrange sentiment de débuter ainsi une mandature sans aucun des moments de convivialité habituels et indispensables pour souder leurs équipes. Pour les maires et les conseillers nouvellement élus, l'étrangeté peut virer au désarroi.

Animer un conseil municipal c'est jouer dans un esprit d'équipe, et là les terrains d'entrainement sont tous fermés.

Et que dire de l'AMF 29 ? Notre rôle principal est de vous offrir un réseau fédérateur mais comment fédérer par zoom et par téléphone?

#### Des nouvelles du Carrefour des communes et intercommunalités, fédérateur et tant attendu

Notre Conseil d'administration espérait tant vous réunir après l'été prochain, avec vos équipes, vos collaborateurs et les principaux prestataires de nos collectivités, en toute sécurité. Tout était de nouveau sur les rails, nouveaux lieux d'accueil pressentis, plans et devis établis, une énergie décuplée pour être prêt à vous accueillir «aux petits oignons» après l'été. C'était sans compter avec la douche froide des variants et ses incertitudes.

Vous le savez, notre association est riche de son dynamisme et de son enthousiasme, bien moins par son patrimoine inexistant qui ne lui permettra pas de prendre un risque fi-



nancier à hauteur du budget du Carrefour finistérien (350 000 euros).

La décision d'un dernier report vient donc de s'imposer unanimement à notre exécutif : ce sera *les 6 et 7 octobre 2022* sur le vaste site à double vocation sportive et événementielle de Brest-Arena.

Curieusement ce conseil décisionnaire réuni en visioconférence pour rendre un arbitrage difficile n'a été ni triste ni résigné.

Parce que ce n'est que partie remise, et que nous ne doutons pas de vous reproposer dès que possible, en présentiel, des temps forts de plus petit format : réunions thématiques, groupes de travail, visites de terrain inédites.

#### Distanciel ou présentiel, l'AMF 29 reste à vos côtés

Le soleil va bientôt revenir briller sur nos communes, dans l'intervalle n'hésitez pas à venir vers l'AMF 29 pour nous faire part de vos interrogations, de vos besoins de réunions, même distancielles. Lors de notre dernière assemblée générale, vous nous avez fait part de votre souhait d'échanges avec Orange et nous avons répondu à votre attente. Notre service formation, porté par l'UBO, est aussi en pleine expansion et vous êtes de plus en plus nombreux à demander un montage de prestation «à la carte» au sein de votre collectivité.

Maintenons ces liens indispensables au cœur de la vie publique et donnons-nous des rendez-vous comme celui du Carrefour, studieux mais joyeux, un moment de trêve républicaine tant attendu!

> Bien sincèrement. Dominique CAP





## Buhez ar gevredigezh



# Edition du nouvel annuaire des maires et présidents d'EPCI de la mandature

Plus qu'un simple annuaire, véritable outil de travail avec une possibilité d'annotation, l'édition 2020-2026 est sortie de l'imprimerie le 18 février.

Les 277 communes et 21 EPCI, tous adhérents, ont reçu plusieurs exemplaires déposés à leur attention les 22 et 23 février au siège de leur communauté, en remerciant ces dernières d'avoir accepté ce relais évitant tout frais d'affranchissement.

Les partenaires institutionnels et grands partenaires de l'AMF 29 se verront en remettre un exemplaire gracieusement.

Pour toute autre demande, l'annuaire est disponible à la vente au prix de 99 euros auprès de l'agence Bergame : <u>administration.agence.bergame@orange.fr</u>

Remerciements de l'AMF 29 aux 298 adhérents qui ont tous répondu à cet important travail de collectage, ainsi qu'aux annonceurs.

## Echange organisé par l'AMF 29 entre les communes et l'opérateur Orange

Comme le président CAP s'y était engagé en Assemblée générale le 18 novembre, un échange a été organisé entre les maires du Finistère et le prestataire de télécommunications Orange.

Prévu initialement en présentiel, 65 participants ont suivi la visioconférence proposée le 23 février, avec l'intervention centrale de Mme Katell HENRY, directrice des relations avec les collectivités locales du Finistère.

Ce temps de réponse aux questions préalables posées par les élus, ou formulées en direct, aura permis de faciliter la mise en relation des communes avec l'opérateur et de pointer les difficultés de terrain persistantes sur les communes finistériennes.

La directrice se tient à la disposition des président(e)s d'EPCI, ou des maires, pour tout déplacement sur leur territoire.



# Sortie du nouveau catalogue de formation des élus (mai à juin 2021)

La collection printemps été 2021 des formations est arrivée!

- 12 modules proposés en présentiel (dont 8 nouveautés printanières), et toujours une offre de formation «sur mesure» et une autre «à distance».
- Maintien d'une tarification toujours aussi maîtrisée, à partir de 130 € les 3 heures : toutes les formations proposées sont éligibles au Droit à la formation financé par le budget de la collectivité ou au Droit individuel à la formation – DIF, financé par la Caisse des dépôts, informations sur ces droits

voir <a href="https://amf29.asso.fr/lamf29/orientations-et-documentation/">https://amf29.asso.fr/lamf29/orientations-et-documentation/</a>

le «Statut de l'élu local» AMF / en page 26

Programme - renseignements - inscriptions : www.univ-brest/formations-elus29







Nomination de M. Yannick Scalzotto, sous-préfet à la relance pour les départements du Finistère et des Côtes D'Armor



Yannick Scalzotto, administrateur territorial, a été nommé souspréfet chargé de mission, sous-préfet à la relance, auprès des préfets du Finistère et des Côtes d'Armor.

Il a pris ses fonctions le 7 janvier 2021.

Les postes de sous-préfets à la relance ont été créés dans le contexte de la crise sanitaire et afin d'éviter les effets de la crise financière qui devrait suivre; ils sont 30 en France dont 2 pour la région Bretagne. Yannick Scalzotto est le seul sous-préfet à la relance en charge de deux départements. Sa mission est prévue sur 2 ans.

Le plan de relance s'articule autour de 3 volets, transition écologique, économie et cohésion sociale.

Il est chargé de suivre les dispositifs et, dans l'intérêt des collectivités, des entreprises et des partenaires institutionnels du territoire de les informer de l'existence de dispositifs susceptible d'intéresser leurs projets.

Il se définit comme un facilitateur et un simplificateur. Son rôle est d'informer les bénéficiaires potentiels des différents appels à projets lancés par l'État (opérateurs privés, collectivités territoriales, chambres consulaires, réseaux d'entreprises) et de leur présenter les dispositifs existant.

Il a pour mission d'informer et d'inciter les porteurs potentiels de projets a déposer des dossiers de candidatures afin de leur permettre de bénéficier des aides et financements de l'Etat dans le cadre du plan France Relance.

Il a également, pour rôle de suivre les candidatures déposées et d'informer les porteurs de projets de l'avancée de l'étude de leur candidature au sein des dispositifs FRANCE RELANCE.

Vous pouvez le contacter pour tout renseignements à l'adresse suivante : <a href="mailto:pref-relance@finistere.gouv.fr">pref-relance@finistere.gouv.fr</a>

### En direct avec le Conseil départemental

#### War-eeun gant ar C'huzul-departamant

## Un budget sincère et solidaire

Voté en assemblée fin janvier, le budget du Conseil départemental s'élève en 2021 à près de 980 millions d'€. Les politiques générales de solidarité, le handicap, la protection de l'enfance, le vieillissement, l'insertion y tiennent une **place prépondérante** avec un budget en hausse qui se chiffre à 518 millions d'€. Œuvrer pour trouver les finances qui permettront de mettre en œuvre les politiques de solidarité est un objectif partagé par les élus départementaux. Tout comme maintenir une présence publique dans les territoires par l'action des 26 antennes et centre départementaux d'action sociale.

2020 a renforcé la résilience de notre collectivité face à des besoins constants, des dépenses en augmentation et des défis à relever. Nous avons pu proposer un **plan de soutien aux Services d'Aide A Domicile (SAAD)** ou encore verser la prime décidée par l'Etat à la grâce d'une **gestion pérenne et rigoureuse** des finances départementales. Nous avons engagé la collectivité depuis 2018 dans un axe qui nous permet d'avoir un **ratio de désendettement autour des 3 ans**, nous invitant à maintenir un **investissement** à hauteur de 110 millions d'€ dans les territoires et au profit des transitions, comme impulsé par le rapport d'engagement sur l'environnement.

En parallèle, le Département continue de maintenir des moyens financiers permettant **l'aménagement**, **l'attractivité**, **la cohésion et le développement du Finistère** et ce malgré une noncompensation de l'Etat à hauteur de 140 millions d'€ au sujet des allocations individuelles de solidarités.



1 Un Finistère solidaire et inclusif 51,99 % : 518,99 M€

2 Un Finistère équilibré et équitable 7,25 % : 72,33 M€

③ Un Finistère attractif 3,83 %: 38,24 M€

4 Un Finistère connecté et ouvert 8,22 % : 82,07 M€

5 Un Finistère partenaire et fédérateur 0,12 % : 1,16 M€

6 Un Finistère innovant 0,03 % : 0,27 M€

7 Un Finistère responsable 28,56 % : 285,20 M€

Votre assureur de proximité, au coeur de vos collectivités!



# La solidarité n'est pas un vain mot



### «La solidarité n'est pas un vain mot L'un ne se délivre jamais que par l'autre.»

Michel Le Bris, Pour une littérature-monde, 2007.

Richard Ferrand, député du Finistère, Président de l'Assemblée nationale Conseiller régional de Bretagne

Au moment où j'écris ces lignes, notre attention collective est tout entière concentrée sur la pandémie. Nous

avons certes la chance, en Finistère, d'être trois fois moins touchés par le virus que le reste de notre pays.

Il est difficile d'être catégorique quant aux raisons qui nous valent d'être relativement épargnés sur le plan sanitaire. Je pense que le respect d'autrui et le respect des règles vont particulièrement de concert en ce moment : les gestes barrières et les fermetures administratives de certaines activités coûtent, à chacun d'entre nous, mais ils constituent la première des solidarités.

En retour, la solidarité nationale s'exerce pleinement vis-à-vis de notre département, de nos entreprises et de nos familles.

Près de 80.000 entreprises finistériennes ont reçu une aide de l'État pour garder leurs salariés malgré une activité réduite ou, pour les indépendants, pour compenser les effets du confinement sur leur chiffre d'affaires. Cette mesure, qui représente actuellement plus de 320 millions d'euros, permet aux salariés d'éviter le chômage et aux entreprises de se tenir prêtes à redémarrer dès que les conditions le permettront. Et, comme la pandémie a éprouvé plus durement les familles déjà les plus précaires, les allocations ont été augmentées pour plus de 30.000 familles finistériennes particulièrement en difficulté.

Amortir le choc est la première urgence. Mais la solidarité nationale ne se résume pas à une compensation : elle s'exprime aussi dans l'appui de notre pays au bénéfice de nombreuses entreprises industrielles de notre département, distinguées dans les appels à projets nationaux. De même, c'est au titre du meilleur investissement dans l'avenir qu'un appui a été apporté par l'État à plus de 5000 de jeunes finistériens pour les aider à trouver un travail dans cette période difficile. Et 150 millions d'euros supplémentaires viennent en Bretagne compléter les financements des collectivités pour accélérer le déploiement de la fibre, dont plus personne ne doute de l'importance stratégique.

La crise économique provoquée par la pandémie s'ajoute à la crise climatique qui bouleverse notre planète. Là encore, le Finistère semble plutôt épargné des risques les plus extrêmes qui, selon les dernières projections de Météo France, s'aggraveront en France au cours des décennies à venir. Mais aucun Finistérien ne

se satisferait de rester inactif alors que peuvent encore être évitées les pires catastrophes qui menacent le sud de notre pays.

Beaucoup d'initiatives ont déjà été mises en place, par l'État comme par les collectivités, pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans notre territoire. La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) a même été augmentée de plus de 17 millions d'euros cette année, dans notre département, pour aider les communes à rénover leurs bâtiments publics. L'État lui-même s'est lancé dans la rénovation thermique de ses propres bâtiments dans le Finistère. Et, bien sûr, des aides directes aux familles ont été versées pour diminuer la consommation d'énergie dans leurs logements : plus de 1200 familles ont ainsi pu déjà profiter, dans notre département, du programme «Ma Prime Rénov'».

Les parlementaires finistériens et bretons seront en tout état de cause très mobilisés dans le débat sur le projet de loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets », débat qui occupera les mois de mars et d'avril à l'Assemblée nationale. C'est un projet de loi important. Il va changer la façon dont nous vivons. Il va changer notre façon de consommer, de produire, de nous déplacer — en France et donc dans le Finistère. Comme dans tout débat législatif, les parlementaires ne pourront pas se claquemurer dans le refus de tout changement, de même que l'impatience d'agir ne devra pas non plus brutaliser les situations vécues, en particulier dans notre département. Trouver le bon équilibre, la bonne trajectoire, alors que le changement climatique rebat les cartes, c'est aussi nouer de nouvelles solidarités.

En Bretagne et en Finistère, la solidarité n'est pas un vain mot. Elle ne désigne pas seulement le lien, toujours exigeant, entre notre département et la France. Elle s'exerce aussi entre les territoires qui nous composent. Nous avons fait le choix de conserver des EPCI à taille humaine. Dans la période difficile que nous traversons, notre choix se justifie d'autant mieux qu'ils permettent aux communes de mieux se coordonner, sans oublier que beaucoup de Finistériens vivent leur vie à l'échelle des pays. C'est aussi à cette échelle que nous devons continuer de jouer «skoaz-ouzh-skoaz», épaule contre épaule, et faire honneur à notre histoire.